



Ecole Maternelle
161 rue de la Rivoirette
38 510 Morestel
04 74 96 79 40
maternelle.morestel@free.fr

COMPTE RENDU du CONSEIL d'ECOLE

séance du jeudi 14 juin
3^{ème} Conseil d'Ecole
année scolaire 2011/2012

Le Conseil d'École s'est réuni le mardi 6 mars à 18h00, à l'école maternelle Saint-Exupéry.

Etaient présents :

- M Rival, Maire de Morestel ; M Vial, adjoint en charge des travaux ; Mme Perrin, adjointe au maire ; M Diagne, DGS mairie de Morestel
- Mmes Cevik, Font, Ghoris, Lambert, Maïni, M Bernard, parents délégués
- Mmes Charbonnier, Fernandez, Hervier, Valla, Sanchez-Lambert, enseignantes
- Mme Chapeau, ATSEM

Absents excusés :

- M Clanché, Inspecteur de l'Education Nationale
- Mme Subra, enseignante
- Mme Guienne, psychologue scolaire,
- M Hervet, maître E

L'ordre du jour a été abordé comme suit :

1. Préparation rentrée 2012

Suite à la fermeture de la 6^{ème} classe, nous préparons la rentrée 2012 avec nos effectifs répartis sur 5 classes. A ce jour, 49 élèves de Petite section sont inscrits à l'école et 2 nouveaux élèves arriveront en Grande section. Les effectifs sont actuellement de 152 élèves : 49 Petite Section, 39 Moyenne Section et 64 Grande Section. Chaque classe aura donc un effectif supérieur à 30 élèves. Pour l'instant, si les chiffres ne changent pas, nous nous avançons vers 1 classe de petite Section, 1 classe de Petite et Moyenne Section et 3 classes de moyenne et Grande section.

Les futurs élèves de Petite Section sont accueillis tout au long du mois de juin en individuel ou avec la crèche pour un premier contact avec l'école. Les individuels sont accueillis pendant une heure pour découvrir la classe et les enfants de la crèche sont accueillis à la demi-journée. Les enfants reçoivent un livret d'accueil qu'ils ramèneront à la rentrée afin de créer un lien entre la maison et l'école. Il est important que les futurs parents d'élèves préparent la rentrée avec l'enfant afin que tout se passe pour le mieux à la rentrée. Les élèves de Petite Section seront accueillis sur 2 jours à la rentrée : c'est ce qu'on appelle une rentrée échelonnée afin de mieux pouvoir les accueillir. Les enfants qui rentreront le mardi ne viendront pas à l'école le jeudi, et ceux qui ne seront pas venus le mardi rentreront le jeudi. Tous les enfants se retrouveront le vendredi. La liste des enfants indiquant le jour de leur rentrée sera mise sur le site de l'école et sur le tableau d'affichage de l'école au plus tard fin juillet afin que les parents puissent prendre leurs dispositions.

La réunion générale de rentrée se déroulera le **vendredi 7 septembre à 18 heures** dans la salle de motricité de l'école. Tous les intervenants de l'école pourront se présenter pour expliquer le fonctionnement de l'école : le restaurant scolaire, le périscolaire, le Sou des Ecoles, les parents élus et l'équipe éducative.

Tous les élèves de Grande Section ont dû s'inscrire à l'école élémentaire auprès du directeur M Gilles Laliban.

2. Vie de l'école

Aide personnalisée

L'aide personnalisée s'est achevée le 29 mai. Elle a concerné 21 élèves pour la dernière période. Elle reprendra rapidement à la rentrée.

Bibliothèque

Tous les élèves de grande section se sont rendus à la bibliothèque municipale pour travailler sur le thème des animaux et emprunter des livres.

L'an prochain, tous les élèves de Grande Section ne se rendront pas à la bibliothèque car les enseignantes souhaitent entreprendre un travail plus approfondi autour de la bibliothèque de l'école.

Sorties scolaires

Les 4 classes de Moyenne et Grande section sont allées à la ferme aux escargots à Vignieu.

Les 2 classes de Petite Section et de Petite et Moyenne Section sont allées au Haras de Valy à Chimilin pour une journée de découverte du poney.

Santé scolaire

La visite médicale concernant tous les élèves de Grande Section s'est déroulée fin avril/début mai. Cette visite a été effectuée par l'infirmière scolaire et le médecin scolaire qui a reçu quelques familles pour des problèmes de santé particuliers.

Exposition peinture

Une exposition des réalisations des élèves sur le thème des animaux sera présentée aux parents du vendredi 22 juin au mardi 26 juin de 16h30 à 17h30 sauf le vendredi jusqu'à 18h30. Les parents pourront venir admirer les différentes œuvres.

3. Bilan de la première année dans la nouvelle école

Le bilan de l'installation dans les nouveaux locaux est très positif. Les enfants ont beaucoup gagné en qualité de vie. Les parents semblent apprécier pleinement la nouvelle école et les retours sont très positifs. Les jardins sont cultivés par les différentes classes et sont un lieu de visite régulière le matin ou le soir pour les enfants et les parents.

Il reste des choses à mettre en place comme la bibliothèque notamment que l'équipe enseignante souhaite faire vivre afin que les enfants aient l'habitude et le plaisir de côtoyer les livres. Nous avons la chance d'avoir un stock de livres important et de qualité qui est en plus renouvelé tous les ans grâce au budget alloué par ADELE.

L'entrée dans une nouvelle école soulève toujours des petits problèmes et notamment concernant la sécurité des enfants qui n'ont pas été prévus et la directrice tient à remercier la mairie pour la rapidité et l'écoute dont elle a su faire preuve pour les résoudre rapidement. Des targettes non accessibles aux enfants ont été posées sur les portes extérieures donnant directement sur la rue afin d'éviter que les enfants puissent sortir de l'école, un système anti pince-doigts a été posé sur les portes donnant sur la cour de récréation...

Une liste de petits travaux sera passée en mairie afin qu'ils puissent être réalisés pendant les vacances d'été.

La psychologue scolaire demande à la mairie où en est sa demande de ligne téléphonique directe.

Elle soulève le fait qu'il fait plus froid dans la salle du réseau que dans les autres classes mais le chauffagiste est revenu faire des réglages et le problème semble résolu.

Il faudrait aussi changer son nom sur la boîte aux lettres car il est mal orthographié.

4. Questions des parents

La rentrée 2012 :

Pouvez-vous nous indiquer l'organisation de la prochaine rentrée ? Y aura-t-il une rentrée décalée pour les petites sections comme ce fut le cas cette année ?

La rentrée sera échelonnée sur 2 jours comme l'an passé. Les enfants qui viendront le mardi 4 septembre ne viendront pas le jeudi 6 septembre et ceux qui ne viendront pas le mardi 4 septembre viendront le jeudi 6 septembre. Tous les enfants seront présents le vendredi 7 septembre. La directrice a vu lors des inscriptions avec les parents pour les demandes particulières. La liste des enfants de Petite Section et leur jour de rentrée sera affichée avant la fin juillet

La sécurité :

Il avait été évoqué lors d'un conseil d'école la mise en place du trottoir rue de la Rivoirette, pouvez-vous nous indiquer un calendrier des travaux ?

M Vial, adjoint au maire responsable des travaux explique que la première réunion de chantier aura lieu le vendredi 15 juin. Ce chantier est la priorité de la mairie cette année (700 000 euros d'enveloppe) et les travaux à proximité de l'école devraient être achevés pour la rentrée scolaire.

Concernant le passage piétonnier rejoignant l'école primaire, où en sont les négociations ? Pouvez-vous nous donner une date d'aboutissement ?

La famille propriétaire du terrain n'a toujours pas accepté de vendre son terrain. Sans accord amiable entre le propriétaire et la mairie, cette dernière devra engager une procédure d'expropriation qui risque de durer entre 2 et 3 ans.

Le stationnement :

Nous rappelons que le stationnement réservé aux bus n'est toujours pas respecté. Quelles dispositions proposez-vous pour le faire respecter ? La mairie propose de faire passer les gardes municipaux qui verbaliseront les voitures en infraction (35 € pour stationnement sur l'arrêt de bus et 135 € sur la place handicapée).

Il a été observé une dégradation du parking. Est-il possible de remettre en état cette place endommagée ?

Des solutions sont envisagées mais il est très difficile pour l'instant de retirer tous les morceaux de verre incrustés dans le goudron.

La cantine :

Pour quelles raisons les règlements intérieurs ne sont pas identiques entre les deux écoles ? La cantine ne pourrait-elle pas faxer directement au fournisseur sa commande ce qui faciliterait les annulations ?

M Diagne explique qu'il a fallu réorganiser tous les emplois du temps des personnels lors de la séparation des 2 écoles.

Pour effectuer un meilleur suivi au niveau des repas, Mme Conte est la personne référent. Mais elle ne peut pas aussi gérer le restaurant de la maternelle qui est sous la responsabilité de Mme Durand. Or, pour répondre à la demande des parents, il faudrait augmenter le temps de présence de Mme Durand ce qui représente un coût supplémentaire pour la mairie. Une solution pourra être recherchée si celle-ci n'engendre pas de coût supplémentaire et si elle n'est pas trop compliquée à mettre en œuvre.

Est-il possible de mettre à jour le site de l'école concernant les menus ?

Celui-ci a été mis à jour et les menus sont accessibles jusqu'à la fin de l'année.

Les repas restants sur une carte de repas seront-ils reportés à l'année prochaine ?

La mairie répond que les cartes non achevées cette année pourront être achevées en début d'année prochaine dans la limite d'une carte par famille..

Équipement extérieur :

Il avait été évoqué l'année dernière, le déplacement d'Arthur et Zoé près du rond-point, qu'en est-il de cette mutation ? Pouvons-nous les placer près de notre école ? Arthur et Zoé sont vieux et abîmés. Ils ne pourront pas être fixés aux abords de l'école.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

À Morestel, le 14 juin 2012

La Secrétaire de séance, Mme Fernandez

La Directrice, Mme Sanchez-Lambert

Copie transmise à :

- Monsieur l'inspecteur de l'Education Nationale
- Monsieur le Maire de Morestel

- Mesdames les représentantes élues des parents d'élèves
- Mmes les enseignantes, Mme la psychologue, M le maître E